La grande pitié du bureau douanier « Hors Classe » de Jeumont-route...

...ET CELLE DU BUREAU FLUVIAL DE MORTAGNE-DU-NORD

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Nous avons déjà, au cours de différentes enquêtes, signalé la nécessité de remédier à la situation déplorable, préjudiciable aussi, de certains de nos grands postes douaniers de la frontière.

Le cas de Mortagne-du-Nord est typique. Il s'agit ici d'un bureau fluvial, placé au confluent de l'Escaut et de la Scarpe. Le trafic très important se concrétise pour ce bureau par une recette annuelle de quarante millions en moyenne.

Or, à Mortagne, on en est encore à souhaiter la création de quais. Le fleuve ronge, grignote les rives et entraîne les terres dans son lit, qui, malgré les dragages, s'envase au point que les bateaux ne peuvent s'approcher des berges.

Dans de telles conditions, le travail des douaniers est singulièrement compliqué. Lorsqu'un bateau passe la frontière, c'est toute une expédition qu'il faut organiser pour se rendre à bord et procéder à la visite. On dégringole de la berge escarpée dans une barque où tout le monde s'entasse : douaniers, forcurs, etc. A force de rames, on gagne la péniche en passant à travers le dédale des bateaux amarrés dans le canal et en attendant la fin des formalités. Car celles-ci, faut-il le dire, se prolongent en raison des difficultés rencontrées par le service.

Le bureau fluvial des douanes de Mortagne, qui apporte chaque année quelques dizaines de millions aux caisses de l'Etat, mérite quelque considération. Les mariniers qui, certains jours, perdent à la douane un temps précieux, ont droit aussi à quelques égards.

N'améliorera-t-on pas un jour le port fluvial en le doutant d'un quai ?

On peut espérer ici avoir une solution satisfaisante. M. E. Couteaux, député-maire de Saint-Amand, a fait siienne la question et ses interventions ne peuvent qu'aboutir au résultat souhaité par tous et, somme toute, logique.

Le bureau de douanes de Jeumont-Route est un bureau « hors classe », c'est-à-dire que toutes les marchandises, quels que soient les droits qu'elles supportent, peuvent y passer.

Il est, du reste, avec Blanc-Misseron, le seul poste de cette importance dans la région Sud du département, c'est assez dire si le « trafic marchandises » est considérable. Les autos de tourisme y passent aussi en grand nombre. A toute heure de la journée, la route est encombrée de longues files de lourds camions de transport et de voitures. Elle est d'autant plus encombrée, cette route, qu'elle est étroite, et c'est le premier mal. D'un côté, il y a le chemin de fer, de l'autre, les maisons. Il n'y a pas, semble-t-il, de solution possible pour élargir la chaussée, et c'est regrettable, car la situation est préjudiciable. Ne voit-on pas des autocars français ayant terminus à la frontière être obligés d'aller tourner cinquante mètres plus loin devant le bureau de douane belge, où il y a de l'espace ?

Le travail des douaniers se complique sur cette route engorgée, où le premier camion qui subit une visite détaillée provoque l'embouteillage. Quant aux installations, elles sont exactement les mêmes qu'avant guerre, au temps où le trafic commercial sur route était inexistant et où il passait par jour trois ou quatre « carrioles » de voyageurs. La manutention est pénible, la vérification de ce fait, est ardue. Qu'il nous suffise de dire que, pour déballer et contrôler des objets précieux ou des marchandises délicates, faute de hall, on doit utiliser la véranda du café voisin.

Quant au corps de garde, où se tiennent les douaniers et où se présentent tous les voyageurs qui font viser leurs papiers, c'est un poème, un triste poème. Bannies toutes idées de confort et d'hygiène.

L'étranger, à son premier pas en France, dès qu'il a mis le nez dans la baraque de la douane, doit avoir une piètre idée de notre pays et de son administration.

***

La situation que nous venons de décrire n'est pas particulière à Jeumont et à Mortagne. Nous avons déjà, précédemment, cité le cas de Blanc-Misseron.

Nous pourrions citer celui de Bettignies, appelé à devenir un des plus actifs postes avec la réalisation de la route directe Paris-Bruxelles. Alors que, de l'autre côté de la frontière, le poste belge de Bois-Bourdon a été agrandi pour permettre l'importation de toutes marchandises, au bureau français, on garde le statu quo, et l'on ne peut dédouaner ni produits finis, ni marchandises payant plus de 25 francs aux 100 kilos.

Une conclusion s'impose, en ce temps où s'accroît la circulation routière et où le trafic commercial donne lieu à des opérations douanières compliquées.

Il faut que la douane se modernise, s'adapte aux exigences de la situation, tant dans l'intérêt du service que pour la commodité de ceux qui sont ses tributaires et qui, en tant que « bons payants », ont droit à des satisfactions.

L. B.

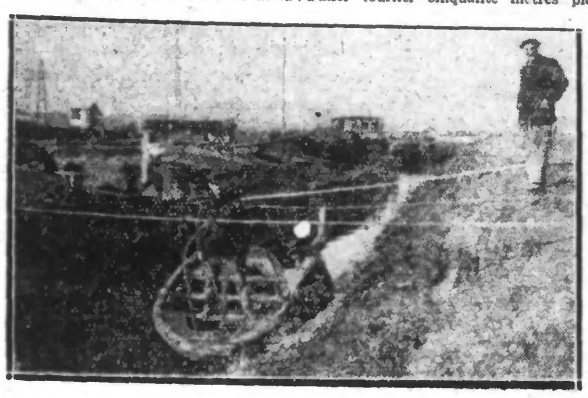

Des douaniers organisent de véritables expéditions en barque à Mortagne

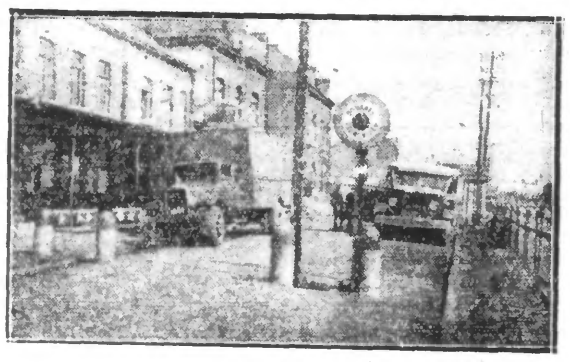

La route étroite s'encombre de camions à Jeumont.

UN VIOLENT INCENDIE A DÉTRUIT LE TISSAGE GLORIEUX, A LEERS

Les dégâts sont évalués à 5 millions et une centaine d'ouvriers chômeront

Un incendie d'une extrême et rare violence a ravagé la nuit dernière la vaste usine appartenant à la firme Glorieux et fils située, rue Pierre-Catteaux, à Leers, dans le hameau dénommé le « Grimonpont ».

Dans cet établissement industriel, on y fabrique uniquement du tissu éponge et d'importants stocks de coton y étaient entreposés.

100 métiers abrités par des nefs tournaient régulièrement et assuraient du travail à une centaine d'ouvriers qui, jusqu'à présent, n'avaient pas ou peu été touchés par le chômage.

De l'immense bâtiment, le rez-de-chaussée occupant un quadrilatère d'environ 100 m. sur 100 m., il ne reste plus qu'un amas de décombres et de poutres d'acier tordues.

Il était près de 21 h., quand deux douaniers de service de surveillance dans les environs, aperçurent une épaisse fumée, puis des lueurs rouges s'échapper de la toiture de l'usine. Sans tarder, ils prévinrent la concierge Mme Mulle et, accompagnés de cette dernière, ils se rendirent compte qu'un incendie venait de se déclarer dans la salle de préparation. Trouvant un aliment facile parmi les matières premières se trouvant dans cette dépendance, les flammes s'étendirent avec une rapidité extrême aux autres salles. Immédiatement, Mme Mulle voulut alerter les Pompiers de Roubaix, mais les fils téléphonique étant brûlés, toute tentative était inutile et il fallut qu'un voisin prévienne les soldats du feu en téléphonant de la mairie de Leers.

Un temps précieux venait d'être perdu et il n'en fallut pas plus pour que le sinistre gagne toute l'usine. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, sous les ordres de M. le lieutenant Crépin, l'établissement ne formait plus qu'un immense foyer duquel montaient des flammes d'une vingtaine de mètres.

Un assez fort vent du Nord activait l'immense fournaise dégageant une chaleur insupportable et une fumée âcre qui gênèrent sérieusement les sauveteurs. Ceux-ci mirent aussitôt plusieurs lances en batterie qu'ils branchèrent tout d'abord sur un réservoir de secours. Malheureusement, cette réserve fut rapidement épuisée et force fut de pomper l'eau dans une citerne alimentant les chaudières. Bientôt l'eau manqua une seconde fois et il fallut établir une nouvelle conduite pour puiser le liquide nécessaire dans un bassin de la briqueterie Virnot, se trouvant à quelques centaines de mètres.

Tandis que s'effectuaient ces différentes manœuvres, un pan de mur se trouvant sur la face sud s'écroula sur une longueur de plus de 50 mètres, entraînant toute la charpente métallique. Les crépitements redoublèrent et d'épaisses gerbes d'étincelles et de flammèches incandescentes montèrent vers le ciel et s'étendirent dans les environs immédiats. Par un heureux hasard, aucune habitation ne se trouvait de ce côté à moins de 500 mètres ce qui permit d'éviter un nouveau sinistre.

Malgré tout leur courage et de louables efforts, les pompiers, par suite du manque d'eau, n'eurent qu'à tenter de préserver la salle des machines qui, seule, semble pouvoir être épargnée.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'incendie continue à faire rage. MM. Glorieux, qui se trouvaient sur les lieux attribuent l'incendie à un court-circuit. Ils déclarèrent que les dégâts atteindraient certainement la somme de cinq millions de francs et qu'ils sont couverts par plusieurs compagnies d'assurances.

Le service d'ordre était assuré par le garde champêtre Archange Vosdez. Il n'y eut aucun accident de personne.

Seule, la concierge se trouve sans logis et a été hébergée dans une ferme voisine. Une partie de son mobilier a pu être sauvé et abrité sous un hangar. D'autre part, les ouvriers seront réduits au chômage en attendant que l'usine soit reconstruite.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

SEMAINE DE BONTÉ

Il y a quelques jours nous avons entretenu nos lecteurs de l'action bienfaisante menée à Paris et en province par le comité de la semaine de bonté.

Un semblable comité disions-nous s'est constitué à Tourcoing et son rayon d'action s'étend à la région de Roubaix-Tourcoing et environs.

Le dévouement est parfois discret ; c'est le cas ici puisque les animateurs de ce mouvement ont tenu essentiellement à garder l'anonymat, rappelons donc que son siège est au 29 bis de la rue du Dragon, à Tourcoing, c'est là une adresse à retenir.

Et maintenant quelques mots pour expliquer un peu comment fonctionnera cette institution neuve.

Tout d'abord et pour les donateurs éventuels, il sied de préciser et ceci a son importance que les dons seront répartis intégralement car le comité ne retient aucun frais, de bureau ni de correspondance.

Ainsi que nous l'avons brièvement exposé, il s'agit ici d'apporter à des familles ou à des individus menacés de sombrer dans la misère un appui matériel qui leur permette de surmonter cette crise et de reprendre une solide assiette.

La diversité des cas de ce genre est infinie, citons par exemple ce jeune et brillant élève d'une veuve, marchande de marchés, qui doit interrompre de prometteuses études à cause de l'insuffisance de gains de sa mère : une somme de 3.000 francs a permis la continuation de ses études.

Un marchand des quatre saisons est malade et son gain est inférieur à ce qu'il devrait être s'il avait ces fonds nécessaires pour acheter directement sa marchandise aux halles. Une somme de 1.500 francs a permis de régler les dettes de reprendre le petit commerce sur une nouvelle base, voici une maman et ses cinq enfants tirés de la misère.

On voit le genre de services que peut rendre le comité de la semaine de bonté. Mais, direz-vous, comment peut-il les rendre ; les organisations charitables, divers lui signalent des cas parmi lesquels une sélection est faite suivant les possibilités financières.

Le comité répartit alors les sommes recueillies et les affecte aux besoins.

Mais il faut de l'argent et c'est vous qui pouvez le fournir.

Pendant cette semaine du 14 au 21 avril, qu'on a appelée semaine de bonté, vous savez maintenant pourquoi, il sera fait appel à votre générosité.

Mais vous saurez le but précis de cet appel puisque nous publierons les cas retenus par le comité, sans citer de noms évidemment puisque tout reste anonyme, aussi bien votre générosité que l'identité des gens qui vous devront tant.

Des troncs seront déposés chez les commerçants, des cartes à piquer seront remises aux enfants des écoles, enfin vous pourrez remettre vos dons au comité dont nous vous avons donné l'adresse.

Pensez donc qu'il est de poignantes détresses et que la semaine de bonté vous permettra d'aider à les secourir.

Clinique Dentaire MOUSSALI, 93, rue du Collège. **Extraction** à la piqûre : **5 fr. au Noyol : 15 francs.**

UNE COLLISION BOULEVARD GAMBETTA

Une collision assez violente s'est produite à 20 h. 15, Boulevard Gambetta, à proximité de la rue de Lannoy. L'automobile pilotée par M. Debeuine, domicilié 28, Boulevard de l'Egalité, à Tourcoing, a tamponné brutalement, celle conduite par M. Emile Vanvooren, demeurant Avenue du Sart, à Marcq-en-Barœul, qui roulait en direction de la rue de Lannoy.

Par suite du choc, des dégâts matériels importants ont été occasionnés à cette dernière voiture dont le pont arrière fut sérieusement détérioré, le ressort de la roue arrière droite démoli, l'aile arrière gauche, ainsi que le marche pied en partie arrachés.

D'autre part, l'auto tamponneuse n'eut à subir que quelques dégâts insignifiants. Un constat a été dressé par Me Gaillardin, huissier à Roubaix.

Une enquête est ouverte.

Chez **Valère Lepers,** 33 r. Hospice, Rx Deux fois par semaine, des **Nouveautés de printemps. Robes, Manteaux Ensembles,** coupés dans des tissus **pure laine et pure soie.** **150 f.**

DANS LA GUEULE DU LOUP

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé qu'à la suite d'une plainte pour vol de volailles et de lapins, déposée par M. Clovis Marescaux, âgé de 36 ans, cabaretier, rue Saint-Antoine, 34, le service de la Sûreté avait procédé à l'arrestation d'un repris de justice, Jules Hennebel, 52 ans, domicilié 258, boulevard Gambetta, qui a été déféré au Parquet de Lille.

Au cours de l'enquête, d'après les renseignements recueillis, il semblait établi que ce dernier avait opéré avec la complicité d'un certain Henri Dekeèle, 29 ans, manœuvre, domicilié à Mouscron (Belgique), 98, rue du Général Leman. Dès qu'il sut que des soupçons pesaient sur lui, celui-ci se présenta spontanément, hier après-midi, devant M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, chargé de l'enquête, devant qui il prouva son innocence.

Toutefois, Deketèle eut le grand tort d'effectuer cette démarche, car, après avoir compulsé sa fiche, le magistrat constata que son visiteur faisait l'objet d'un extrait de jugement du Tribunal Correctionnel de Lille, le condamnant à une peine d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires, après une scène de violences qui se déroula à Roubaix. La prise était bonne et Deketèle fut maintenu en état d'arrestation et sera conduit à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

UN BRAVE MUTILÉ OBTIENT LA MÉDAILLE MILITAIRE

Quoique tardivement, le gouvernement reconnaît le courage et l'abnégation qui anima nos braves poilus durant les hostilités et, encore maintenant, il sait reconnaître le mérite de chacun d'eux.

C'est ainsi que nous apprenons qu'un de nos concitoyens, M. Abel Jacquet, âgé de 47 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 190, cour Debouvre, 6, mutilé de guerre, vient d'obtenir la médaille militaire, pour la vaillante conduite dont il ne cessa de faire preuve durant la grande tourmente.

M. A. JACQUET

Faisant partie de la classe 1906, lors de la déclaration de guerre, M. Jacquet fut d'abord incorporé au 365e R. I. et, avec cette unité, il participa à de nombreux combats, jusqu'au jour où il fut affecté au 43e R. I. avec lequel il combattit sur tous les fronts, notamment à Verdun. Au cours de la fameuse et mémorable offensive, M. Jacquet fut très sérieusement blessé à la jambe et dut être hospitalisé pour subir une délicate intervention chirurgicale au genou, dont on enleva la rotule.

Le nouveau décoré, qui est marié et père de deux enfants, est pensionné de guerre et c'est à ce titre qu'il fait partie de l'Union des Mutilés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons.

Depuis l'exercice 1921, la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL a payé à ses actionnaires en ristournes et bénéfices la somme formidable de 66 millions 500.000 francs.

Joignez-vous aux 22.500 actionnaires de cette Société modèle pour profiter d'une prospérité sans pareille.

Des médaillés du travail à l'honneur

Hier après-midi, une manifestation de sympathie avait été organisée par la direction de la maison d'assurances Eeckman et Tettelin, pour fêter la médaille du travail de MM. Pierre Marthe, ancien directeur administratif de la compagnie « La Prudence », et Louis Derolez, chef-comptable, ainsi que la rosette de M. René Duforest, caissier.

Dans un salon, le personnel se groupa autour de Mme Eeckman mère, de M. André Eeckman et des nouveaux décorés.

M. A. Eeckman félicita les nouveaux promus et souligna l'esprit de travail en commun qui règne dans la maison. Après lui, M. Fremaux, au nom du personnel, félicita à son tour tous ses collègues décorés, à qui il remit, au nom de tous, des cadeaux ; puis MM. Derolez et Duforest remercièrent avec émotion leur directeur et leurs collègues.

Une coupe de champagne fut ensuite sablée par les assistants, auxquels la direction a offert, pour commémorer cette cérémonie, une excursion sur une plage belge.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au **Protoxyde d'Azote** par le « **NOYOL** » Clinique Dentaire MOUSSALI, 93, rue du Collège, 93 — **ROUBAIX**

Les places de la Nation et Carnot ont été dotées d'arbres

On sait l'effort qui est produit, depuis de longues années, pour purifier la nappe d'air malsain et vicié planant sur notre cité industrielle et faisant, annuellement, de gros ravages parmi les habitants. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une lutte sans merci est livrée au terrible fléau qu'est la « tuberculose » se dressant trop souvent, en maîtresse, dans les foyers manquant d'air et de moyens d'aération.

Société de producteurs des Grands & premiers crus
CHAMPAGNE CASTILLE & Cie
14, R. DES MOISSONS, REIMS
CONCESSIONNAIRES :
M. CHARLET - 14, route de Bapaume, à ARRAS (P.-de-C.)
M. VERDIERE - à DECHY (Nord).
FOIRE DE LILLE
HALL
STAND 518

Partout, afin de remédier à ces gros inconvénients, on crée des squares ou des parterres abondamment garnis de verdure. La présence de ces coins verdoyants, bien souvent garnis d'arbres, tout en permettant d'embellir certains carrefours, sont du meilleur effet car l'oxygène dégagé par les plantes purifie sérieusement l'air chargé d'impuretés.

Afin d'étendre cette mesure bienfaisante, M. Hector Wargnier, jardinier-chef de la ville de Roubaix, dont la population entière connaît les hautes qualités professionnelles, a procédé, ces jours derniers, à la plantation d'une double rangée de jeunes arbres sur le terre-plein des places de la Nation et Carnot. Toutes les dispositions ont été prises pour permettre un développement rapide de ces arbustes, qui ne tarderont pas à prendre de l'ampleur et donner, ainsi, un peu de vie à ces immenses étendues sans esthétique et semblant abandonnées.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon. Rx

Une conférence sur le danger aérien, par le général Niessel

Une conférence sur le danger aérien a été faite dans la salle de l'Amphithéâtre de l'Ecole des Arts et Industries Textiles, par le général Niessel, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, président de la Fédération Nationale des Amicales de Sous-Officiers de Réserve et président de la Commission de la défense passive à l'U.N.D.A.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué la présence de MM. Carissimo, les généraux Niessel, Herbillon, du Génie de Lille ; Condé, de Lille ; Bossu, le médecin général Wetzel, de Lille ; le colonel Lauro, directeur de la P.M.S. ; le colonel Miguel, l'intendant militaire Bravais, le capitaine Gindre, de Fiers ; le commandant Groiard, président des Officiers de réserve de Lille ; le commendant Heulle, le capitaine Le Tallec, etc...

MM. Louis Waline, président de la Croix-Rouge ; Joseph Wibaux, président et Damez, secrétaire général de la Fédération industrielle et commerciale ; Gaydet, président de la Fédération des Amicales de perfectionnement des sous-officiers de réserve de la 1re région ; Junes, président du Comité national pour la protection aérienne ; Dewambrechies, président des écoles d'artillerie des sous-officiers de Tourcoing ; C. Tiberghien, président de l'école d'infanterie de Tourcoing ; Mme Lièvin Denel, présidente de la Croix-Rouge de Lille, etc...

M. Carissimo, qui présidait cette réunion, présenta l'orateur et brossa un tableau des dangers et des horreurs que pouvait nous réserver une guerre aérienne. Il passa ensuite la parole à M. le Général Niessel.

Celui-ci exposa d'abord les graves dangers qui menacent les populations civiles ainsi que les engins de destruction, récemment découverts dans les laboratoires, et qui seraient incontestablement employés par les escadrilles ennemies venant faire un raid au-dessus de notre territoire. Il fit un rapprochement des ravages causés durant la guerre 1914-1918 et ceux qui seraient à déplorer actuellement. Cette simple constatation devrait engager le Gouvernement à envisager un projet de vaste protection nationale, d'autant plus que la menace existe toujours vers l'Est. Toutefois, le conférencier ose espérer que toutes les mesures de précaution qui pourront être prises ne devront jamais être mises en application.

Cet exposé clair et précis fut très apprécié de l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements à M. le Général Niessel.

UN SUPERHÉTERODYNE A 7 LAMPES POUR 1350 F
Fonctionne sur tous les courants
Monté avec les nouveaux tubes réalisant le montage de demain. Extrêmement musical. Puissance et sélectivité parfaite, conforme aux longueurs d'ondes du dernier plan de Lucerne. Réglage unique. Antifading. Autre modèle à 8 lampes 1750 fr. Inégalable.
Nombreux autres modèles avec Pick-Up ou en meubles à des prix sans concurrence
Vous êtes ennemis de vos intérêts et de votre tranquillité si vous ne faites pas une visite à un de nos magasins.
Larges facilités de paiement.
DEMANDEZ LA NOTICE N° 31
JUPITER-RADIO
PARIS - 61, Faub. St-Martin-X
LILLE - 7, Pl. Simon Vollant (Porte de Paris)
Succursales : LYON - MARSEILLE - BORDEAUX - ALGER
FOIRE DE LILLE
Stand 4.183 — Hall A

LA FÊTE SCOLAIRE DE L'AMICALE LAVOISIER

La fête scolaire a obtenu, cette année encore un plein succès. Une salle comble, occupée en majeure partie par les parents d'écoliers, applaudit avec enthousiasme grands et petits artistes.

Quatre chœurs furent exécutés avec beaucoup de justesse et d'expression par les élèves des écoles Montesquieu et Lavoisier.

Plusieurs dialogues et monologues furent récités gracieusement par fillettes et garçons. Et c'est sur de vives acclamations que se termina la « Farce de Cuvier », dont les costumes nous reportaient en plein moyen âge, et dont les répliques véhémentes et les jeux de scène amusants témoignent d'un art déjà exercé de la diction de la mimique.

Des artistes de valeur présentèrent un répertoire d'une telle variété et d'une diction si parfaite que les « bis » rappelèrent à maintes reprises : Mlle Cadi Mystia, qui fut hilarante ; M. Duforest et le Club des VI, qui charmèrent l'auditoire à chaque numéro nouveau.

Le public quitta la salle sur une excellente impression, grâce à la comédie finale exécutée avec beaucoup de brio par les artistes de notre troupe habituelle, qui surent incarner leur rôle de la façon la plus plaisante.

M. Bonami, toujours fidèle à l'Amicale, divertit fort petits et grands par des chansons variées d'un goût très sûr.

A l'entr'acte, la pêche miraculeuse eut de nouveau toutes les faveurs du public. Aucun de ses 175 clients ne partit les mains vides.

Une surprise était, cette année, réservée aux habitués. Une tombola, dotée de jolis lots, avait été organisée et fit d'autres heureux.

L'Amicale voit avec plaisir ses efforts couronnés de succès ; elle donne rendez-vous à tous les amis de nos écoles pour la prochaine fête, qui promet d'être plus brillante encore. Elle fait dès maintenant appel à tous les amicalistes de bonne volonté dont le concours est toujours précieux.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, vendredi 30 mars, à 18 h. 30, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

LA PROPRETÉ DE LA RUE

Pour défaut de balayage, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Ch. Eeckout, directeur d'une entreprise de transports dont les magasins sont situés 123, rue de la Gare, à Roubaix.

LA LAME LERESCHE
douce durable
LERESCHE & FILS FRANCE

Sociétés et Comités

HARMONIE DU NOUVEAU ROUBAIX. — Aujourd'hui jeudi, répétition à 20 h. 15 précise, avec clairons, tambours, au siège.

SYMPHONIE DU SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Samedi 31 mars, à 16 h. répétition générale en vue de l'exécution du dimanche 1er avril. Présence indispensable de tous les musiciens.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à 19 heures 45.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce soir, permanence au siège, 39, rue des Champs, de 18 à 20 h.

LA PÉDALE FRANCO-BELGE. — La réunion du mois qui devait avoir lieu samedi, est remise au samedi 7 avril à 19 h. 30.

AUX ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT DES S. O. R. — **Infanterie, Cavalerie et Chars** Demain vendredi, à 19 h. cours spécial pour le Brevet de chef de Section.

— **Artillerie et D.C.A.** : Aujourd'hui jeudi 29 mars, à Hellevue, cours spécial pour le brevet de Chef de section.

GROUPE ARTISTIQUE JULES GUESDE — Mardi, au cours de la répétition, une manifestation de sympathie eut lieu en l'honneur de Mme Scalbert, la dévouée et talentueuse pianiste accompagnatrice qui, par suite d'une heureuse naissance, avait dû interrompre pendant quelque temps sa précieuse collaboration. M. Dulipau, Président de la section artistique, dit qu'il était heureux de saluer sa rentrée et, avec ses félicitations, lui remit un petit souvenir, témoignage de la reconnaissance de tous les membres. Quelques chansons terminèrent cette fête intime qui resserra encore plus les liens de camaraderie et de dévouement qui unissent les membres du groupe et assurent sa prospérité.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

TIR. — **Amicale de la rue Grazin** : Les amicalistes sont informés qu'il n'y aura pas de réunion dimanche 1er avril.

Lundi 2, tir aux œufs, mise 0.50. Pendant le tir, signature d'un vœu de protestation pour désapprouver l'attitude de quatre délégués cantonaux, vœu qui sera remis à Mme la Vice-Présidente de la délégation cantonale. Renouvellement partiel du Comité.

NATATION. — **Swimming-Club de Roubaix** Aujourd'hui, à partir de 19 h. 30, en la piscine des bains municipaux, rue des Champs, courses et battements de pieds pour les scolaires : water-polo.

— **Sport Ouvrier Roubaisien** : Aujourd'hui jeudi à 11 h. 30, entraînement des scolaires. Présence indispensable.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Georgette Prouvost, rue de Wasquehal, cour du Brondeloire, 15. — Christiane Duquennoy, rue de Mouvaux, 71, cour Dubouvrepaix, 16. — Evelyne Mangez, rue des Fabricants, 17. — Georgette Everaerd, de Croix. — Nicole Planckaert, rue des Longues-Haies, 281, cour Debaisieux, 8. — Marcel Fourmeau, rue de l'Ommelet, 155, cour Poulet, 25. — Lucien Vignolle, place de la Nation, 9.

Publications. — Maurice Ryckebosch, mécanicien, rue de France, 161, et Yvonne Millecamps, confectionneuse, d'Hénin-Liétard (P.-de-C.) — Jules Destoop, garçon boucher, avenue Vorenx, 12 et Odette Duthilleul, sp. de Tourcoing. — Jean Bobin, commerçant, de Tourcoing et Nelly Kennivé, sloppeuse, rue de l'Epeule, 190.

Décès. — Joseph Riéhomme, 40 ans, rue Paul-Bert, 23. — Marie Callens, veuve Van Langeraert, 65 ans, rue du Marquisat, 95. — Nicole Blondacker, 2 mois, rue de l'Alma, 178. — Stéphanie Blomme, veuve Vanbockland, 79 ans, rue Pellart, 56. — Désiré Lapaille, 72 ans, rue Bayart, 15. — Alice Vanpevenage épouse Nuttin, 71 ans, rue de l'Alma, 369. — Théodore Ménard, 66 ans, rue de l'Industrie. — Hélène Prouvost, épouse Noulet, 44 ans, rue des Fleurs, 33.

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Wattrelos-ligne ont remis à la gendarmerie pour être transférée à Lille, la nommée Drome Flore, âgée de 22 ans, bambrocheuse, demeurant rue de Flandre, 23, à Roubaix, arrêtée à la Broche de fer, porteuse de 6 kilos de tabac de contrebande.

Accident du travail. — Aux Anciens Etablissements A. Prouvost, Ernest Verbèke, âgé de 42 ans, électricien, demeurant Bossut, 7, au cours de son travail a glissé avec une échelle et s'est fait une plaie contuse à l'arcade sourcilière gauche nécessitant une suture, gros hématome sous palpebrale gauche, excoriations de la joue gauche, violente contusion du poignet et de la main gauche, et contusion de un tiers inférieure de la cuisse gauche avec excoriations : 4 semaines de repos ont été perscrits sauf complications.

Fraternelle des Combattants. — Mutuelle-retraite. — Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants informe les adhérents de la mutuelle-retraite que les versements pour le 2e trimestre se feront samedi 31 mars, de 18 à 20 h. et dimanche 1er avril, de 9 h. 30 à midi. Service de permanence : MM. P. Courtray, V. Decraene, H. Gons, H. Hespel, E. Hennebel, G. Lepoutre, H. Poncheel, F. Six, J. Spriet.

Afin de rendre service aux sociétaires et sympathisants, le comité a obtenu un certain nombre de billets de la loterie nationale, 10e tranche. Ces billets sont en vente tous les jours, au siège des Combattants.

Lundi de Pâques, de 9 h. 30 à midi, dans le magnifique stand des Combattants, 15, Grand Place, un concours-surprise aux œufs sera offert à la population wattrelosienne. Des armes bien réglées seront à la disposition des amateurs. Entrée libre au stand.

Les A s du billard russe. — Dimanche eut lieu une sensationnelle partie de billard russe entre Marie Couse, la championne de la Vieille-Place et Alphonse Pichon.

Après une lutte acharnée, la championne fut vaincue de justesse et l'enjeu qui consistait en kilos de crevettes, seront mangés le lundi de Pâques dans la matinée, chez M. Charles Cousin, à la Vieille-Place ou eut lieu la partie.

Groupements belges. — Les personnes qui se sont fait inscrire au café Deltour, 22, Grand Place, pour la visite du Marché-les-Dames et Namur, le lundi de Pâques 2 avril, peuvent retirer leur ticket de chemin de fer dès ce jour, au siège, Grand Place. Ne pas manquer de prendre le tram qui passe à 6 h. du matin à la place de Wattrelos.

Bains-douches municipaux. — Le public est informé que l'établissement sera fermé le dimanche 1er avril, à l'occasion des fêtes de Pâques. Pour cette semaine, les jours et heures d'ouverture seront les suivants : Jeudi, de 14 à 19 heures ; Vendredi, de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures ; Samedi, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures.

Au Cercle St-Joseph. — Lundi de Pâques, le matin, à partir de 10 h., on jouera les œufs de Pâques, aux boules à la platine, à la carabine, aux cartes, au billard russe, et tout le monde gagne. A 11 h., concert-apéritif ; à 15 h., partie de boule ; à 17 h., bourlage (ces prix pour tous les membres (honoraires et actifs) ; à 15 h. 30I, place aux dames et aux enfants, bourlage surprise ; à 19 h. 30, cinéma : « Charlot » ; à 20 h., surprise.

Nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, il n'y aura pas de séances de consultations.

Fièvre aphteuse. — L'arrêté pris le 21 février par suite de fièvre aphteuse à l'égard des locaux, cours, enclos, herbages et pâturages de M. Cilos Jules, cultivateur, rue de la Carluyère, 32, a été rapporté par arrêté préfectoral en date du 26 mars courant.

Union Chorale. — Aujourd'hui jeudi, au siège, café Delcroix, à 19 h., répétition générale pour les prochaines fêtes.

La pêche. — Les Pêcheurs de poissons blancs Wattrelosiens, départ pour l'Yser dimanche 1er avril, à 4 h. 30 ; la pêche reste ouverte jusqu'au 2 avril.

Tir à la carabine « La Gauloise ». — Dimanche 1er avril, à l'occasion des fêtes des Pâques, tir aux œufs, de 9 h. 30 à 12 h. 30, au siège café Paul David, les sociétaires et sympathisants de « La Gauloise » sont cordialement invités : il y aura deux catégories « surprise » et à la mouche. Armes et munitions de premier choix.

Jeu de javelots. — Les amis de la Limite. — Lundi 2 avril, au siège, chez Valère Delcroix, 255, rue de l'Union à Wattrelos, réunion des sociétaires à 10 heures pour jouer les œufs.

Piquet. — Les dimanches 1er et 8 avril, chez M. Pierre Gydé, à la Perche 76, rue Jean-Jaurès, grand concours de piquet doté de 1.500 francs de prix garantis et dont les premiers prix sont de 190 et 140 francs, etc..

Le rebattage des gagnants de peloton aura lieu le dimanche 8 avril, à 19 h. 30. Les inscriptions, les deux dimanches à partir de 9 heures.

CROIX

Les accidents du Travail. — Poutal Marie, fileuse, 37 ans, rue Guynemer, 3 à Wasquehal au cours de son travail à la Cie Internationale des Machines agricoles, a glissé et tomba sur des bobines, se blessant au menton, ce qui occasionnera un repos de 15 à 20 jours, sauf complication.

— Jean Marsch, 31 ans, demeurant 53 rue de Croix, manœuvre chez M. Lamarque, rue Jules-Guesde, a reçu des blessures aux jambes au cours de son travail, 15 jours de repos.

— Cotton Alphonse, 70 ans rue des Trois-Baudets, à Hem, jardinier chez M. Carroix Paul, chemin de Beaumont s'est fait une forte entorse au genou gauche, durant son travail ; dû plus un arrachement des ligaments fut constaté ; deux mois de repos.

Remis au Comité de Répartition. — Pour les vieillards de l'Hospice, 20 fr., de M. Camillo Broucke, 145, rue de la Gare, à Croix.

WASQUEHAL

Un jeune chômeur malchanceux. — Vers 14 h., le jeune Alphonse Verriest, âgé de 13 ans et demi, en chômage depuis quelques semaines, se rendait au bureau de pointage de la rue de Roubaix, lorsqu'en passant à l'angle de la rue Coli et de la rue Louise-Michel, il voulut se garer d'une voiture et à la suite d'un faux mouvement, tomba lourdement sur le sol. Il fut relevé portant une fracture du poignet droit et conduit chez M. le docteur Butin fils, qui lui donna les soins urgents que nécessitait son état.

Un accident à la gare. — Le surveillant principal des services électriques, Auguste Druon, 41 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue de Rouges-Barres 33, occupé à la gare de Croix-Wasquehal a été blessé à la main par une vrille qui lui a perforé la paume de la main gauche. Il porte une plaie pénétrante infectée de la paume gauche et a dû cesser service.

Chez les A. C. républicains. — Vu le nombre de plus en plus important d'adhérents habitant le Centre de Wasquehal, la commission a décidé d'organiser une permanence mensuelle le premier dimanche de chaque mois, chez M. Lestienne, café de la Mairie, 22, rue Michelet, afin de faciliter les démarches de tous les anciens combattants. La permanence fonctionnera donc dimanche 1er avril, de 9 à 11 heures, chez M. Lestienne pour le centre et celle du Capreau continuera à être assurée chaque dimanche au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix également de 9 à 11 heures.

Secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aux chômeurs complets et partiels aura lieu à la mairie samedi 31 mars, dans l'ordre suivant : à 14 h., pour les chômeurs complets par ordre numérique ; à 15 h. 30 pour les chômeurs partiels.

Harmonie La Jeune France. — Vendredi, à 20 h. 15, répétition générale au siège, 8, rue Pasteur. Ce soir jeudi, à 19 heures, au même lieu, cours gratuit de solfège. On reçoit les nouveaux élèves présentés par leurs parents.

Pour une belle œuvre. — Le comité de la commune libre du Noir Bonnet organise un grand tournoi de dés au profit d'un grand malade du quartier, les dimanche et lundi de Pâques. Ce jeu est doté de nombreux prix et aura lieu de 8 à 20 heures, chez M. Désiré Mille, 8, rue des Villas et chez M. Paul Depoorter, 64 même rue.

**Chez les A. C. du Centre.